

Avis d'enquête publique

Conformément à l'arrêté municipal n°387/2022 du 15 décembre 2022, il sera procédé à une enquête publique concernant la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la révision allégée n°1 du PLU du 16 janvier 2023 au 16 février 2023.

L'arrêté prescrivant et organisant l'enquête publique est affiché aux lieux habituels de l'affichage de la Mairie de Petite-Île et sur le site de la ville de Petite-Île www.petite-ile.re depuis le 16 décembre 2022 et pendant la durée de l'enquête.

Monsieur Lambert DIJOUX, retraité cadre territorial a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et sera présent pour recueillir les observations et propositions du public selon le calendrier ci-après :
Au service Développement et Planification urbaine- rue général De Gaulle :

Les 16,19,23,26,30 janvier 2023

Les 02,06, 09,13, 16 février 2023

À la mairie Annexe de Piton des Goyaves au 05 rue du Plateau vert

Les 17, 24, 31 janvier 2023

Les 07, 14 février 2023

Les dossiers soumis à l'enquête ainsi que les registres destinés à recueillir les observations et propositions du public sont consultables et disponible au service développement et planification urbaine – 05 rue Général De Gaulle et à la mairie annexe de Piton des Goyaves – 05 rue du Plateau vert, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h00 et le vendredi de 7h30 à 14h00, sauf jour fériés et fermeture exceptionnelle.

Le dossier pourra être consulté sur le site internet de la ville de Petite-Île : www.petite-ile.re

Le public pourra adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur aux adresses suivantes :

Par voie postale: Mairie de Petite-Île 192, rue Mahé de Labourdonnais – 97429 PETITE-ÎLE

Par voie électronique: urbanisme@petite-ile.re

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables à l'Hôtel de ville de Petite-Île sur support papier et sur le site internet de la Ville de Petite-Île www.petite-ile.re

Toutes demandes d'information peut être adressées au service développement et planification urbaine par téléphone 0262-56-79-59 ou par courrier urbanisme@petite-ile.re

Le Maire

Serge Hoareau

